

Le tri des biodéchets

L'usine de méthanisation Amétyst, une des plus modernes d'Europe, traite les contenus des bacs orange et gris. Elle produit du biogaz et du compost.

Montpellier Agglomération a élaboré une filière globale de traitement fondée sur une large valorisation des déchets provenant du tri préalable réalisé par les ménages. Cette filière s'appuie notamment sur le tri des biodéchets et sur Amétyst, la plus importante unité de méthanisation en France, qui a nécessité un investissement de 83 millions d'euros, financés à plus de 85 % par Montpellier Agglomération.

La méthanisation des déchets est le processus qui a été choisi par Montpellier Agglomération pour le traitement de la plus grande partie des déchets. 125 000 tonnes d'ordures ménagères environ sont traitées par ce procédé par l'unité de méthanisation Amétyst implantée à Garosud.

Avec Amétyst, c'est toute la part fermentescible de nos déchets ménagers (épluchures de fruits et de légumes, restes de repas...) qui est traitée et transformée.

Pour optimiser en amont la collecte sélective de ces déchets spécifiques, un équipement de troisième génération, un bac (ou un sac) orange, est mis à disposition des particuliers.



La méthanisation, c'est quoi ?

La méthanisation est un procédé biologique de dégradation de la matière organique par une flore microbienne. Un processus naturel, fiable, sans effet sur la santé humaine, qui se déroule, contrairement au compostage, en l'absence d'oxygène dans des enceintes fermées ou "digesteurs".

... Et comment ça marche ?

L'unité de méthanisation fonctionne avec deux lignes de traitement :

- la première est réservée aux déchets résiduels des ménages collectés dans les bacs gris ou les sacs noirs ;
- la seconde traite les biodéchets (bacs et sacs orange).

Après une phase de tri, les déchets sont introduits dans les digesteurs, des cuves hermétiques horizontales dans lesquelles la matière organique est dégradée par des bactéries.

Le brassage de l'ensemble, complété par un apport d'eau et le maintien d'une température suffisante, accélère la fermentation et la production de gaz. À l'intérieur de ces enceintes, les réactions de fermentation sont optimisées et contrôlées.

La matière biodégradable est transformée :

- En **biogaz** composé majoritairement de méthane qui, par cogénération, produit de l'électricité et de la chaleur.
- Les biodéchets de la ligne orange produisent du **compost** de grande qualité utilisable en agriculture. La ligne de traitement grise transforme les déchets résiduels en biogaz ainsi qu'en compost utilisable pour certains types de cultures ou dans des opérations d'aménagement paysager.



Essuie-tout, mouchoirs en papier....



Epluchures de légumes et de fruits



Restes de repas



Sachets d'infusion, marc de café, filtres à café



Fleurs fanées

Que met-on dans la poubelle (ou le sac) orange ?

Les biodéchets en vrac :

- Les restes de repas
- Les épluchures (légumes, fruits)
- Les fleurs fanées
- Les essuie-tout et mouchoirs en papier
- Les sachets d'infusion, marc de café, filtre à café...

Pour ceux qui résident dans de petits immeubles collectifs, Montpellier Agglomération, fournit des sacs Optubag orange, réservés aux biodéchets, et noir, pour les déchets ménagers résiduels.

Le bac (ou sac*) orange

est collecté et acheminé vers l'usine de méthanisation Amétyst sur la ligne de traitement des biodéchets.

Ils servent à fabriquer du biogaz et du compost de qualité supérieure utilisable en agriculture.

** Pour les habitants des petits immeubles collectifs.*

